



LE MOT DU PRÉSIDENT

N° 12 - janvier 2016 Sommaire :

Page 1

le mot du président.

Page 2

**La vie de nos bassins,
actions en faveur des écoles.**

Page 3

**Actions (suite), résultat
du concours des écoles fleuries.**

Page 4

**Actions (suite)
Informations générales :
fonctionnement de l'UD.DDEN62.
Site informatique, formation,
assemblée générale,
composition du nouveau bureau.**

Directeur de la publication
Bernard Mortagne

Rédacteurs
Jean Claude Coeugnet
Jean Luc Codron
René Monier
Jean Roger Maccagnan
Jacques Bécourt

Contact: 09 61 37 50 33
ud.dden62@orange.fr

C'est mon « premier mot du Président » puisque que c'est à l'Assemblée Générale du 21 mars 2015 que vous m'avez choisi pour assurer la Présidence de notre Association et je vous en remercie.

La tâche est rude mais oh combien exaltante et enrichissante ! J'essaierai avec l'équipe qui m'entoure d'être à la hauteur de la tâche, de répondre le mieux possible à vos sollicitations et de poursuivre le travail fait par mon prédécesseur Serge Cappe qu'il faut ici remercier pour son investissement et son dévouement. Il ne nous quitte pas et il continue à travailler avec nous et c'est pour moi un vrai plus.

L'année se termine comme elle a commencé dans l'horreur. Mon propos ne peut débuter que par le rappel de ces événements et une pensée émue à tous ceux qui ont laissé leur vie et leur santé face à cet obscurantisme. Fasse que notre école par son efficacité, pertinence et lucidité trouve une réponse à tous nos élèves et évite à certains d'entre eux ces dérives sectaires. Lors de notre dernier conseil d'Administration nous avons défini notre ligne de conduite pour l'avenir proche. Un premier constat est la multiplication de nos délégations. À ce jour c'est plus de 100 délégations qui sont répertoriées. Sur le nombre certaines d'entre elles ont beaucoup de mal à vivre. Aussi avec l'aide des Coordonnateurs de bassins et par secteur nous allons resserrer les mailles et faire correspondre les délégations aux circonscriptions. Ce travail permettra en outre d'améliorer la communication entre nous. Beaucoup nous reprochent de ne pas suffisamment être au courant de ce qui se passe et de se retrouver souvent seul face à la tâche qui nous est impartie. Nous essaierons d'être plus près de vous car c'est ensemble que nous progresserons encore.

L'école avance... La refondation a permis au moins le retour aux 9 demi-journées de cours par semaine. (Ce que nous avons toujours défendu). Soyons vigilants à ce que les Activités péri-scolaires ne soient regroupés sur le vendredi après midi et surtout qu'ils s'adressent à tous les élèves il y va de la réussite de cette politique, Soyons mobilisés pour ne pas laisser des enfants derrière et éviter à tout prix le décrochage scolaire et la sortie du système scolaire sans diplôme. Les nouveaux programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège sont parus. Ils sont applicables dès la rentrée 2016. L'évaluation (elle aussi en mutation) se fait à partir du socle commun de compétences de connaissances et de culture. Il concerne tous les élèves de six à seize ans.

Je le rappelle mais est-ce bien la peine, le principe de la laïcité, fondement du système éducatif. La Charte de la Laïcité doit nous accueillir dans chaque école que nous visitons. Elle est l'assurance du respect des règles permettant de vivre ensemble et aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter. Sur ce point, je vous rappelle la possibilité que vous avez de vous engager au cœur de la Grande Mobilisation pour l'école la Réserve Citoyenne aux côtés des enseignants et des équipes éducatives pour la transmission des valeurs de la République.

Au moment où paraîtront ces lignes la fin d'année sera bien engagée. Je souhaite à vous tous une bonne et heureuse année nouvelle : Santé joie bonheur et prospérité à notre école. Notre souhait le plus cher à notre cœur sera pour cette nouvelle année un DDEN par école Ce n'est pas illusoire que chacun d'entre nous en recrute un et le but sera atteint.

Au plaisir de se rencontrer.
Bernard Mortagne

SECTEUR DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE

À la rencontre des journalistes et des anglicistes en herbe

Vendredi 20 mars 2015, veille des vacances d'hiver, cinq DDEN de la délégation de Bruay, Haillicourt Hesdigneul se sont rendus à l'école élémentaire Jaurès de Bruay-La-Buissière pour y rencontrer l'équipe de rédaction du journal scolaire baptisé «les p'tits reporters» par les élèves.

Créé en 2012 à l'initiative de Vanessa Salomé, professeur des écoles, il est réalisé entièrement par les élèves qui trouvent leur source d'inspiration dans l'actualité et paraît quatre à cinq fois par an. Leur travail consiste à créer et rédiger les articles, créer les illustrations, choisir ce qui sera publié, mettre en page, tenir des conférences de rédaction, mener des interviews etc.



Il convient de noter que toutes les classes de l'école élémentaire et de la maternelle participent au projet. L'école participe au concours Médiatiks organisé par le CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Média d'Information) qui récompense le meilleur journal scolaire et a reçu le premier prix en 2013. L'objectif de la visite était la remise d'un chèque de 150 destiné à aider l'école à couvrir les frais d'impression au cours d'une sympathique rencontre avec les rédacteurs en herbe et leur professeur. Deux d'entre eux ont livré leurs impressions au journaliste de l'Avenir de l'Artois présent pour l'occasion. Après un bilan financier et une analyse des besoins, la somme a été investie dans une tablette graphique qui permet désormais à nos jeunes journalistes de réaliser des illustrations de meilleure qualité, plus facilement et plus rapidement. Toutes nos félicitations à l'équipe et bon courage pour la poursuite de leur action. Nul doute que l'actualité récente, pour dramatique qu'elle soit, sera relayée dans leurs prochains articles.

SECTEUR DE ARRAS 3

Concours DDEN Arras 3 : Voyage



Les enfants des écoles Lenglet et Langevin de St Laurent Blangy, puis de l'école élémentaire de Brebières ont présenté leur travail dans le cadre du concours organisé par les DDEN de la circonscription, en présence de **M' Maes**, IEN, de nombreux parents, et bien sûr des DDEN.

Guy Vanhove, président de la délégation a rappelé le rôle des DDEN et Claudette Albert, trésorière a remis à chacune des

19 écoles participantes un chèque cadeau destiné à aider celles-ci dans la poursuite de leurs projets. Après Voyage pour l'année 2014-2015, le thème proposé en 2015-2016 est **"ESPACE"**.

SECTEUR DE BÉTHUNE ANNEZIN

Cette semaine les DDEN de Béthune Annezin ont remis à Madame la directrice de l'école primaire d'Hinges un chèque de 500 euros. Cette somme servira à promouvoir davantage encore l'aspect culturel du projet d'échange entre l'école française et une école allemande.



Avec les événements la rencontre est momentanément reportée mais elle aura lieu dès que les mesures de sécurité pour les déplacements scolaires seront levées. Nous leur souhaitons un profitable échange.

Concours des écoles fleuries



Les DDEN de Montreuil en présence des enseignants et de **M^{me} Blin**, Inspectrice de l'Education Nationale, remettent le prix aux élèves de l'Ecole Jacques Prévert de Berck.

Le concours des Ecoles Fleuries 2014 / 2015 a enregistré 23 inscriptions. 5 écoles maternelles, 10 écoles primaires et élémentaires, 2 écoles rurales et 4 établissements spécialisés. Nous félicitons tous les participants pour leur engagement dans la pratique du jardinage et de la décoration florale de leur école. **Déroulement du concours** : envoi des dossiers à toutes les écoles en début d'année scolaire par l'OCCE qui est partenaire centralisateur, inscription des écoles et travail sur le terrain avec constitution progressive du dossier, en mai juin passage du jury départemental dans les établissements – jury normalement constitué d'au moins un représentant de l'OCCE et un DDEN – fin septembre de l'année suivante, un deuxième jury composé de membres des deux organismes organisateurs regarde les dossiers appelés « monographies » et attribuent des prix départementaux (1^{er} prix, et prix spéciaux). Selon le nombre d'écoles inscrites, le département peut envoyer 3 ou 4 dossiers à la finale nationale à Paris qui statue courant octobre et attribue un prix d'excellence, un prix d'honneur et des 1^{ers} prix nationaux sur examen du dossier. Cette année, nous avons envoyé 3 monographies à Paris et le résultat fut remarquable puisque nous avons obtenu un **Prix d'Excellence pour l'IME de Rang du Fliers**, un **Prix d'Honneur pour l'école Jacques Prévert de Berck** et un **Prix National de Jeunes Jardiniers pour l'école maternelle de Bapaume**. Il faut que chacun fasse la promotion de ce concours qui rapproche de la nature en étant relié à de multiples disciplines, en rappelant que l'inscription est gratuite et que les récompenses vont de 50 euros pour toute école participante à 120euros pour les 1^{ers} prix départementaux, offerts par les DDEN du Pas de Calais, qui s'ajoutent à la dotation OCCE les DDEN de la circonscription de Montreuil jouent au Père Noël un peu en avance et remettent les prix aux écoles de la circonscription qui ont participé au Concours des Ecoles Fleuries organisé conjointement par les DDEN et l'OCCE. Cette année fut particulièrement favorable à notre circonscription puisque : L'IMPRO Robert Mériaux de Rang du Fliers après son 1^{er} prix départemental remporte le prix d'Excellence National dans la catégorie Etablissements Spécialisés, L'Ecole Jacques Prévert de Berck, après avoir été choisie meilleure réalisation départementale, remporte le Prix d'Honneur National dans la catégorie Ecoles Elémentaires. **Félicitations aux élèves et à leurs enseignants qui ont montré que le Pas de Calais était un département où la qualité est de mise.**

SECTEUR DE L'AUDOMAROIS

Des sciences à découvrir



La culture voyage entre les écoles de la circonscription. Depuis plusieurs années, les malles de livres éducatifs se prêtent d'établissement à établissement afin qu'un maximum d'élèves puissent en bénéficier. Ce sont les délégués départementaux du secteur qui sont à l'origine de cette action, leurs rôles sont multiples. Assurer le lien entre la municipalité et l'école, vérification des conditions de sécurité, voilà qui anime le quotidien de ces bénévoles. En plus, ils cherchent à apporter du matériel, « des livres, mais aussi des instruments de musique, des appareils de projection », nous énumère le délégué local ; Les jeunes Wardrecois ont découvert la nouvelle malle qui va être mise en activité sur le secteur. Les énergies, le ciel, la terre, ou encore le corps humain, des thèmes variés. « un excellent moyen d'approcher ces sujets autrement, nous explique **M^{me} Christelle Curam**, la directrice et **M' Pierron**, conseiller pédagogique. Une nouvelle collection d'ouvrages, des maternelles au CM2, partira pour un nouveau groupe scolaire d'ici quelques semaines.

SECTEUR DE LIÉVIN

La COP 21 Avant l'heure pour nos écoliers

l'école Condorcet Floréal Prairial a été retenue par le recteur d'Académie pour recevoir le label E3D (École en Démarche globale de Développement Durable). Le label E3D a été obtenu grâce à l'ensemble des actions et projets menés depuis quelques années par l'équipe pédagogique (semaine sans écran, tri sélectif, démarche d'économies d'eau, d'électricité et de papier). « *Nous n'avons pas choisi un « grand projet » mais plutôt un projet qui tourne autour des petits gestes que l'on peut faire au quotidien. Ces gestes étaient abordés dans les classes par les élèves mais ils sont dorénavant inscrits dans les « gènes de l'école »*, explique **Christophe Podevin**, le directeur. Cette distinction récompense aussi l'implication des équipes enseignantes et éducatives dans la construction de compétences citoyennes des élèves en vue de les former à la protection de leur environnement naturel et humain.



SECTEUR DE BEUVRY

Coup de pouce des DDEN

En mettant à la disposition des écoles des albums de jeunesse en Anglais les Délégués départementaux de l'Education Nationale présidés par **Marc Willemant** promeuvent l'apprentissage des langues étrangères dès la maternelle. En présence de **M^{me} l'Inspectrice**, ils ont remis aux enfants de l'école L.Lagrange, la mallette contenant des dizaines d'œuvres d'une valeur de 436 euros.

Le financement a été réalisé par les DDEN de Béthune 3 qui ont soutenu le projet culturel permettant l'épanouissement de l'enfant au cours de sa scolarité. Les objectifs sont de faire découvrir aux élèves, des albums de littérature de jeunesse dans une langue étrangère, de présenter des contenus pertinents et en cohérence avec l'âge des enfants, de permettre une exposition de la langue étrangère la plus connue et un apprentissage par l'initiation (propos de divers personnages au cours d'une histoire), de finir de travailler la compréhension orale. Bien sûr ces albums seront mis à la disposition des écoles maternelles de la circonscription de Bethune3.



Fonctionnement de l'UD-DDEN 62

Petit rappel : les cotisations sont annuelles, elles suivent l'année civile, elles seraient les bienvenues en juin pour des facilités de fonctionnement. **Leur utilisation :** Adhésion à la fédération nationale, abonnement à la revue « le Délégué », fonctionnement de l'UD-DDEN 62 (subventions aux circonscriptions après présentation d'une convention examinée par le bureau). Tout envoi de chèque au trésorier sera accompagné d'un bordereau récapitulatif et adressé au trésorier (DDEN bénévole). La cotisation départementale 2016 a été fixée à **28 euros** lors de l'assemblée générale à Béthune.

Site informatique

Il est en cours de préparation mais dès à présent on peut se connecter à l'adresse : dden 62
On peut consulter : la réserve citoyenne, le résultat des écoles fleuries, la structure de l'Union et un numéro hors série du magazine des Maires de France intitulé Laïcité : **vade-mecum de l'AMF**.
N'hésitez pas à envoyer vos articles sur les activités de votre délégation

Formation des nouveaux DDEN

Une formation des nouveaux DDEN aura lieu à **Béthune le jeudi 25 février 2016 à 9h30 au lycée Malraux**. Un repas sera pris en commun au même endroit. Un imprimé pour l'inscription sera envoyé à tous les Présidents de délégation.

Il est nécessaire de s'inscrire avec le formulaire fourni par votre délégation et de le renvoyer au Président de l'UD-DDEN Ce document **est absolument nécessaire** pour prendre en compte votre participation. Date limite d'inscription : **le 3 février**.

L'assemblée générale

L'assemblée annuelle statutaire de l'union départementale aura lieu **le samedi 19 mars 2016 à partir de 9h30 dans la salle de la charité à Béthune**, 335 rue Fernand Bar (près du stade Léo Lagrange et du Théâtre de poche). Il est indispensable que chaque délégation soit représentée.

Composition du nouveau bureau

Président de l'UD-DDEN :	M^r Bernard Mortagne 56, ferme du rivage - Béthune 62400	Tél. 06 70 20 29 50
Secrétaire/Grl :	M^r Jean-Luc Codron 8, rue Emile Zola - Verquin 62131	Tél. 06 61 36 81 21
Trésorier :	M^r Jean Laforge 9, rue Galilée - Calais 62100	Tél. 03 21 36 54 71
Trésorier/Adjt :	M^r Jean Pierre Sally 14, rue Victor Hugo - Loos en Gohelle	Tél. 06 12 65 17 50

Les Coordonnateurs de Bassins

Artois / Ternois :	M^r Jean Louis Candat M^r Guy Vanhove	Tél. 06 80 63 23 64 Tél.06 01 44 37 59
Boulogne / Montreuil :	M^r Jacques Bécourt	Tél. 03 21 94 79 07
Béthune / Bruay :	M^r Jean Roger Maccagnan	Tél. 06 79 69 00 56
Calais / Saint-Omer :	M^r Jean Claude Coeugnet	Tél. 03 21 93 67 79
Lens / Liévin :	M^r René Monier	Tél. 06 22 23 58 65
Site informatique :	M^r Marc Willemant – dden 62	

Directeur de la publication
Bernard Mortagne

Rédacteurs
Jean Claude Coeugnet
Jean Luc Codron
René Monier
Jean Roger Maccagnan
Jacques Bécourt

Contact : 09 61 37 50 33
ud.dden62@orange.fr

